

JE SAIS PLUS QUOI FAIRE

Par **Aurelielili** Posté le 01/05/2023 à 12h47

Bonjour je ne sais plus quoi faire mon conjoint est alcoolique sa fait 12 ans qu'on est ensemble j'ai 2 enfts de 13 et 20 ans né d'une première union . Le problème c'est que je veux mettre un terme à cette relation mais lui ne veut pas partir ne sais pas où allé sa famille ne veulent pas de lui si on se sépare car il leur a fait vivre bcp de choses avec l'alcool . La dernière fois je l'ai mis dehors car ma fille était hospitalisé et je rentre du travail il est ivre alors que j'aurai eu besoin de soutien j'ai tenu 5 jours car tous les jours il venait taper dans ma porte de jour en soirée la nuit sa réveillé mes voisins du coup j'ai céder mais je me suis rendu compte que j'étais mieux et mes enfants aussi sans lui . Je ne dors presque pas la nuit car Mr se réveil mange fait pipi me réveille et a chaque fois c'est mais je fais rien de mal mon coeur et si et sa le même baratin et quand il est Agen et que je lui dit que ces comportements ne sont plus possible c'est oh sa va je suis pas chiant il n'y a aucun dialogue. En 12 ans il a créer aucun lien avec mes enfants ne travaille pas aucune sortie en famille ne fais rien pour améliorer les choses je ne peux pas tout écrire mais il a fait tellement de choses Je sais pas comment j'ai fait pour tout encaisser mais là ce n'ai plus possible . Sa serait tellement plus simple qu'il retourne près de sa famille comme c'était avant qu'on se rencontre car si je le met dehors il est a la rue je culpabilise

1 RÉPONSE

Fleur2Lys - 02/05/2023 à 11h33

Bonjour Aurelielili,

Je comprends votre envie de passer le relai à sa famille mais je comprends aussi leur désir de garder leurs distances avec votre conjoint. Personne ne veut de la patate chaude.

Il joue sur vos sentiments et votre empathie. La culpabilité que vous éprouvez est courante mais il faut essayer de se détacher de cette émotion. Vous ne l'abandonnez pas. C'est lui qui s'abandonne à son addiction.

J'imagine comme il est dur de rester sur ses positions quand il vient frapper à votre porte jours et nuits et je n'ai pas connaissance d'une solution miracle. Néanmoins dans cette situation, je crois que j'agirai ainsi :

- 1/ Je lui annoncerai ma volonté de le faire partir de mon domicile et lui donnerai quelques jours pour se retourner
- 2/ Dans le même temps, j'officialiserai cette décision en prenant contact avec un avocat pour que cette demande d'expulsion conjugale soit actée par la justice
- 3/ Il me semble ensuite qu'un huissier viendra lui notifier cette demande et le délai donné pour son départ
- 4/ Le jour j, s'il n'est pas parti ou s'il fait preuve de mauvaise volonté, la police peut être contacté

Enclencher une démarche de ce type me permettrait d'affermir ma résolution et ferait, je pense, comprendre à mon conjoint que cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une blague et que ma décision est irrévocable.

Néanmoins, je reste dans l'hypothétique et c'est donc plus facile à dire qu'à mettre en oeuvre.

En + de ce fil, peut-être devriez vous vous rendre au CSAPA de votre ville ou contacter la ligne téléphonique d'alcool info services. Peut-être auront-ils d'autres solutions concrètes à proposer.

Je vous souhaite beaucoup de courage
